

LIVRES EMPRUNTÉS AVANT LE CONFINEMENT



Les documents empruntés avant le confinement pourront être rendus la semaine du 8 février.

Les bibliothèques universitaires de Paris 2 s'adaptent aux évolutions de la situation sanitaire : les emprunts sont prolongés et **la date de rendu des documents est reportée à la semaine du 8 février**.

Il est toujours possible de venir travailler à la bibliothèque, emprunter et rendre des documents : **le système de réservation via Affluences est maintenu**.

Pour rappel :

- [Assas](#)
- [Vaugirard](#)
- [Melun](#)

N'hésitez pas à changer de bibliothèque si vous avez atteint votre quota maximum de réservation de places dans l'une d'entre elles : nous vous accueillerons avec plaisir.